Comment témoigner du rôle politique des associations ?

Extraits des contributions et positions collectées dans le cadre du processus de préparation du Manifeste présenté au XXXème Congrès de l'Uniopss

La préparation d'un Manifeste sur la fonction politique des associations, construit avec la participation des adhérents, avait été proposée afin d'affirmer des orientations au XXX° Congrès de l'Uniopss. Plusieurs hypothèses et questions avaient donc été présentées à l'Assemblée générale du 1er juillet. Les observations recueillies, en AG et jusqu'en septembre, ont permis de stabiliser la méthode de préparation de ce Manifeste et la construction progressive, jusqu'au Congrès, des contenus qu'il pourrait rassembler. Une interaction a été entretenue ensuite avec les instances, les Adhérents nationaux et les Uriopss, lors de réunions ou par courriers ad-hoc.
Trois niveaux de mobilisation étaient proposés : illustrer concrètement, affirmer des principes, se tourner vers l'avenir. Les contributions reçues complètent et reformulent en partie la base initialement proposée. Le texte final du Manifeste, présenté par Dominique Balmary, et les illustrations, présentées parallèlement, constituent deux apports complémentaires au Congrès.

1. Une conception qui conjugue action dans le système politique et mobilisation citoyenne

Agir dans le système politique : propositions, revendications, contribution à la politique publique, mobilisation de l'opinion publique

> La conférence de consensus présentée par la FNARS sur « les sans abris, sortir de la rue » illustre la conviction qu'il est nécessaire, pour construire une politique durable, d'élaborer un état des lieux rigoureux, de dresser un bilan des expériences en France et à l'étranger, de **rechercher des solutions partagées et comprises non seulement par les professionnels, mais également par les personnes concernées ainsi que les décideurs administratifs et politiques**. En définitive, elle affirme ce que devrait être une politique publique : « *personne ne doit être conduit à vivre dans la rue* ». Et confirme que le logement est la clé de voute du système, alors que l'hébergement devrait être conçu comme provisoire. Depuis la conférence de consensus, écrivait la Fnars en septembre 2008, 28 associations ont mis au point une plate forme commune qui va de la prévention au logement. Et de conclure, à l'époque :« *nous ne voudrions pas que cette question soit à nouveau oubliée des médias et donc des décideurs politiques jusqu'à ce que l'hiver nous rappelle qu'elle est inacceptable et qu'il y a comme chaque année des morts dans la rue* ».

> « **Faire avancer les politiques publiques** » est l'une des 5 recommandations finales du programme de l'UNA sur la « citoyenneté dans l'aide à domicile» : il s'agit d'initier, de participer aux débats sur les questions de société du « vivre ensemble » , plus spécialement sur les personnes aidées, les familles vulnérables ; sachant que la légitimité des services s'appuie sur **leur expertise et leur capacité à recueillir l'expression citoyenne des usagers, à créer des passerelles entre les personnes aidées, les proches et le reste de la société.**

> La Fagerh rappelle que ce sont souvent les pratiques associatives qui ont permis **l'avancée des droits des personnes** en situation de handicap et que ce sont aussi souvent les associations qui facilitent **la mise en œuvre des droits**. La Fagerh rappelle enfin la nécessité de lieux d'observation de la tenue ou non des engagements pris par les pouvoirs

publics. Dans le secteur du handicap, le CNCPH est de ce point de vue une instance incontournable.

> Les contributions de plusieurs Uriopss affirment la légitimité et la reconnaissance nécessaire **d'un rôle politique propre, à bien différencier de celui des partis, des partenaires institutionnels, des partenaires sociaux.** Comme le résume un témoignage recueilli, « ***notre mission est politique dans le sens de « vivre ensemble*** », en laïcité et neutralité, elle n'est pas politique dans le sens de partis politiques. Les associations ne doivent pas devenir des outils de conquête de pouvoir, mais avoir une capacité à influer sur les décisions des hommes politiques par leur connaissance du terrain.

> Comme le précise le témoignage de Voir ensemble, **les associations qui sont la voie des citoyens doivent être entendues par l'Etat, qui doit faire avec eux**, **et non pour eux.** Dans un principe de complémentarité choisie, elles permettent **d'affiner et de corriger les politiques publiques,** le plus souvent globalisantes et généralisatrices.

« Faire société » : lien social et citoyenneté

> La Fagerh souligne que les associations favorisent la citoyenneté en permettant de **passer de la demande individuelle à des réponses collectives**. Et affirme aussi que la citoyenneté des usagers est un bon moyen pour affirmer les liens entre associations, politiques et démocratie.

> Le programme « Citoyenneté dans l'aide à domicile » de l'UNA « pour un processus citoyen participatif et durable dans l'aide à domicile » revendique **les valeurs la solidarité, des droits de l'Homme et du citoyen** et affirme en conséquence la **responsabilité collective qu'ont à assumer bénévoles et professionnels** avec les hommes d'aujourd'hui mais aussi, et peut-être plus encore, pour ceux de demain.

> Dans la même perspective, un témoignage recueilli en région montre comment **les femmes en situation d'exclusion sont porteuses de parole, de mémoire, de culture et de projet, dans une association qui construit, ainsi, l'insertion.**

> Retrouver des actions communautaires pour l'inclusion de tous : une Uriopss rappelle **que la prestation de service, à elle seule, ne suffit pas à « faire société »** car elle contribue aux bons soins de la personne mais ne contribue pas, seule, à la cohésion sociale.

> Selon un témoignage collecté dans une autre région, les initiatives à caractère social, sanitaire ou culturel viennent le plus souvent **d'associations ou de groupements de personnes qui ont pris conscience de la nécessité d'agir pour faire changer les situations difficiles, voire intolérables**, ou encore pour promouvoir plus d'Humanité dans les rapports. Ou encore : il est important **que les citoyens gardent un esprit de veille**, la capacité de s'indigner plutôt que de s'enfermer dans le fatalisme et l'aliénation. Il est important de croire en la force du « faire ensemble ».

> Comme le souligne un autre témoignage collecté en Uriopss, il s'agit de **lutter contre le risque de « dé-liaison » sociale** qui résulterait d'une société où les relations seraient réduites à des relations de service.

Mobiliser les valeurs fondatrices et la militance

> Selon un autre témoignage en région, **la fonction associative s'articule autour de l'engagement militant bénévole des personnes au service d'une cause et de valeurs partagées.** Mais si la fonction technique, certes essentielle au fonctionnement complexe de l'organisation associative, prend le pas, s'il est passé en langage courant de la présenter comme « association gestionnaire », les militants bénévoles ne s'y retrouvent plus, dans un espace qui laisse peu de place à leur engagement.

> Parallèlement, les travaux d'une Uriopss, en séminaire avec des administrateurs d'association, réaffirment que **la gestion n'est qu'un moyen**, l'essentiel étant la réponse

aux besoins, la qualité de la prise en charge, la représentation des usagers. **La force du secteur associatif est son assise politique** ; ce poids politique est, entre autres, lié au nombre de personnes mobilisées et à **un esprit d'entreprise qui part de la société civile.**

2. Les fonctionnements qui conditionnent le rôle politique

La vie démocratie interne, les instances, la gouvernance : comment le projet collectif est adopté, mis en œuvre

> Comme le pointe la contribution d'un administrateur de l'Uniopss, **l'exigence de rigueur dans la gouvernance va de pair avec l'exercice de solidarité.**

> Les témoignages recueillis par une Uriopss soulignent **l'indispensable mais délicate mobilisation du projet associatif, pour porter l'éthique, la qualité des réponses, la défense du droit des personnes**. La diversification des réponses, la création de passerelles entre les services, la prise en charge pluridisciplinaire, en sont la traduction concrète.

> Pour les Petits frères des Pauvres, clarifier le positionnement des associations portant un projet de fraternité suppose de **se doter d'une gouvernance cohérente avec ce projet**, alors qu'elles sont soumises aux enjeux de la professionnalisation, de la réglementation. **La condition d'un renouvellement démocratique est sans aucun doute que les associations se vivent comme regroupements de citoyens** au delà des institutions anciennes et qu'elles sachent **prioriser l'animation de réseaux d'acteurs ; et sortir de la figure mythique du décideur unique**, au profit d'univers décisionnels à géométrie variable qui s'imposent dans les démocraties modernes.

Les rapports sociaux dans l'association et la place de l'usager

> Selon les engagements de l'ANITEA, **la prise en compte des dimensions plurielles de l'expérience addictive** justifie la coopération de professions différentes et complémentaires autour de **l'accompagnement du projet élaboré avec la personne.** Ce qui suppose **des structures « à taille humaine »** qui facilitent la cohésion des équipes et un mode de management associant les professionnels aux réflexions préalables aux décisions, à l'évaluation des pratiques, au projet de l'usager, …

> Mais, comme en témoigne une association interrogée par une Uriopss, **un travail important est à mener tant auprès des salariés que des usagers, qui recherchent parfois l'offre de service la plus intéressante, sans vouloir s'investir comme il est nécessaire**.

> Comme le souligne également une association contribuant avec une Uriopss, **le passage au « mode coopératif » suppose une évolution de la culture à l'œuvre dans les associations** : il s'agit de parvenir à relier un ensemble d'acteurs, internes et externes, dans le but de construire le bien commun. Ce qui n'est pas toujours de réalisation facile…

La conception de la qualité, les processus d'évaluation interne

> La recherche de qualité est la traduction nécessaire de la conception de la relation aux personnes concernées ; comme le souligne un témoignage en région, l'objectif de mieux-être et d'épanouissement des personnes autistes, leur intégration sociale (éducation, formation, soins, prise en charge en équipements adaptés, culture, loisirs, …) **suppose des approches diverses, respectueuses de la personne, attentives à la prévention de la maltraitance**.

> Des efforts de rationalisation sont à l'œuvre, mais, comme le souligne une Uriopss, **une taille critique ne peut être imposée car les compétences et la bonne gestion ne sont pas liées à la dimension de l'association**, celle-ci doit rester à *taille humaine*, car l'essentiel est la réponse aux besoins et la qualité de la prise en charge.

> La qualité est une condition *sine qua non* : les deux chartes travaillées autour de l'Uriopss Lorraine sous la bannière des « solidarités gagnantes » affichent et visent à garantir collectivement : le respect de la personne, l'écoute, le libre choix du projet de vie, la proximité géographique, la qualité des prestations, l'adaptabilité, la réactivité, l'accessibilité des services à tous sans discrimination, le maintien du lien social, la lisibilité de l'offre.

> La contribution d'une autre région souligne à ce titre, avec l'exemple de la note d'interpellation des associations de l'enfance et de la famille des Bouches du Rhône auprès des collectivités publiques, que **les associations de protection de l'enfance remplissent des missions d'intérêt général et d'utilité sociale.** Et précise que « *la gouvernance des associations repose sur* ***un projet sociopolitique de transformation sociale qui engage la société civile dans le contrat social*** ». Les projets d'activité sur un territoire traduisent le projet fondateur de chaque association. Ainsi, l'Uriopss prône la co-responsabilité et le partenariat entre les associations et les collectivités territoriales pour répondre aux besoins sociaux.

L'ancrage territorial, la capacité à entrer en concertation avec les décideurs publics, les coopérations inter associatives

> Une structure de l'insertion par l'activité économique montre comment **le développement d'un ensemble de réponses et de partenariats, globalement construits sur la région, est une condition pour offrir un parcours d'insertion plus solide aux personnes qu'elle accompagne**.

> Un autre témoignage illustre la mobilisation d'un espace ouvert de dialogue, dans un café, pour **favoriser le partage d'expériences et l'occasion de rencontres au sujet de l'insertion professionnelle des personnes handicapées**.

> Une Uriopss souligne que **la coopération sous toutes ses formes devra permettre aux associations de rester positionnées comme acteurs sociaux majeurs sur les territoires**. Ce qui suppose un fonctionnement associatif transparent et lisible et la construction de coopérations intelligentes **qui prennent le pas sur les concurrences entre associations** et sauvegardent la spécificité de l'investissement bénévole de chacune.

> En tous cas, selon un témoignage en région, les associations, pour être mieux reconnues, doivent travailler à **se faire connaître et évaluer non pas seulement sur ce qu'elles font mais aussi pour ce qu'elles sont**.

> Pour une Uriopss, également, **des démarches de coopération sont nécessaires afin que l'initiative reste aux associations ; car une association ne peut plus rester isolée aujourd'hui. Le rôle de l'Uriopss est, à ce titre, directement sollicité**.

> Plusieurs témoignages, en ce sens, soulignent le rôle à **conforter des regroupements inter associatifs**.

L'ancrage territorial et l'espace pour l'analyse sociale et l'innovation sociale

> L'ANITEA affirme que les pratiques addictives peuvent être très différentes d'un territoire à un autre : **chaque structure adapte donc son projet aux besoins spécifiques du territoire où elle intervient et aux partenariats existants**.

> La Fagerh rappelle les défis à relever pour l'intégration professionnelle des jeunes (16-25 ans) et pour l'intégration professionnelle de personnes ayant des handicaps évolutifs et complexes, avec **la mobilisation nécessaire de l'expérience terrain pour repérer les besoins sociaux, adapter les réponses, notamment par de nouveaux partenariats avec les entreprises**.

> Une association interrogée en région témoigne de sa **volonté de promouvoir de nouvelles analyses et de nouvelles pratiques : par une politique de formation volontariste, pour**

tous, mais aussi par l'introduction de la recherche au sein de l'association, avec des liens systématisés avec le monde universitaire.

3. La projection dans l'avenir

Prendre la mesure des enjeux sociétaux et construire l'avenir

> Pour l'UNA, **la citoyenneté active est un moyen pour construire l'aide à domicile de demain**.

> Selon l'ANITEA, **les conduites addictives font partie de la vie sociale depuis la nuit des temps … et leur avenir est garanti ! C'est donc à l'ensemble de la société d'élaborer des réponses qui doivent être avant tout éducatives et citoyenne…** Sachant que la souplesse et la réactivité sont des principes de fonctionnement nécessaires pour adapter les réponses de l'addictologie médico-sociale aux évolutions des pratiques addictives.

> Les témoignages d'une Uriopss pointent, entre autres, **le danger de marchandisation de la santé**. Il s'agit, **au contraire**, selon un témoignage, de faire partager aux citoyens, aux usagers, l'organisation du système de santé et de soins de proximité et **de développer sur le territoire le sens communautaire de la santé**.

> Selon un témoignage recueilli dans une autre région, il s'agit, parmi les défis pour l'avenir, de **« promouvoir la démocratie délibérative ».**

> Pour les Petits frères des Pauvres, le **principal défi à relever pour l'avenir est un défi de « sens » : cultiver la fraternité, dans une société en recherche de signes et repères est d'abord un enjeu pour accompagner les personnes mises à l'écart, qui ont besoin de retrouver la reconnaissance que procure la relation à autrui, pour restaurer leur dignité et retrouver l'estime de soi**. C'est aussi agir collectivement, avec l'accompagnement qui table sur le rôle de ce premier cercle de solidarité qu'est l'entourage : l'action associative développe alors le « sens » des autres et participe à faire société entre tous. C'est aussi alerter et témoigner : parler de solidarité , ce qui est politiquement correct, mais aussi de fraternité, ce qui est plus délicat. Car les mots qui renvoient à l'émotion, à l'intime, à la morale, voire au spirituel ou au religieux semblent en question. Peut-être faut-il alors « trouver les mots d'un nouveau récit ».

> Suivant une Uriopss, les défis à relever dans les années à venir porteront essentiellement sur la question de **la jeunesse**, de **la santé** et de **la dépendance** et c'est ce **socle qui engagera la prévention des exclusions**.

> La Fondation d'Auteuil relève quant à elle, entre autres, les défis de **la place des jeunes (dans les associations)** ; et suggère également la piste de **la promotion du volet social du développement durable**.

Mobiliser le potentiel de l'association … sous conditions

> **En période de crise**, comme le souligne un témoignage collecté par une Uriopss, **les écarts vont se creuser entre les citoyens**. Des axes divers sont proposés : accroître la capacité d'innovation et **proposer des alternatives crédibles au secteur marchand**. Ce qui suppose, notamment, d'afficher une référence explicite à **l'économie sociale**, à **ses valeurs**, comme alternative à l'économie libérale et au « tout marché ».

> La contribution d'une Uriopss, qui souligne fortement **le recul de la reconnaissance du rôle des associations dans les politiques publiques, mais aussi le recul de l'engagement et la perte de sens dans les associations elles mêmes**, affirme comme primordiale la prise de parole des associations : pour être écoutés et, si possible entendus, afin **d'attirer l'attention de nos partenaires institutionnels sur le délitement du tissu social et la remise en cause de la solidarité nationale sous la pression des contraintes**

financières ; de **mettre en avant le rôle des acteurs associatifs en tant que corps intermédiaire et la nécessité de les considérer comme des interlocuteurs représentatifs, porteurs de valeurs sociétales ; de souligner le risque de voir se déconstruire la réponse apportée aux besoins des personnes les plus fragiles ou vulnérables**.

> Le président de l'Uriopss Bretagne, Vice président de l'Uniopss, souligne en citant Amartya Sen, prix Nobel d'Economie, qu'il y a **deux façons de voir l'humanité** : « *comme une population inerte, qui se contente de produire et de consommer pour satisfaire des besoins ; ou comme un ensemble d'individus doués de la capacité de raisonner, d'une liberté d'action, de valeurs* ». Et relie à cette déclaration la réflexion sur « le rôle des organisations associatives indépendantes » qui suppose d'autant plus de « ***valoriser nos propositions de promotion de la participation de tous les citoyens à la vie de la cité*** » que le taux de syndicalisation est faible et le taux d'abstention est élevé. Peut-on avancer, face à la crise, l'hypothèse que l'absence de démocratie participative a elle aussi un effet sur la pauvreté et la précarité ? **Au moins peut-on affirmer qu'aucune relance économique, sociale, aussi vigoureuse soit elle ne peut faire abstraction de la solidarité et du dialogue social et sociétal** ».

> Une Uriopss souligne quant à elle la nécessité de préciser clairement **notre vision de la solidarité, contraire à une logique de marché**, et de **réaffirmer que, selon nous, la solidarité doit être une affaire collective.**

> Selon une autre région, il s'agit de **participer à la mise en œuvre d'une nouvelle génération d'association**, celle qui saura combiner et mobiliser l'ensemble des richesses humaines qui constituent la force politique et technique des associations (les bénévoles, les administrateurs, les salariés, les bénéficiaires, leurs familles…) au service du projet associatif, politique et stratégique, pour une ambition associative utile à l'intérêt général et à la cohésion sociale : oui les associations jouent **un rôle majeur sur les territoires**, et leur fonction politique doit être affirmée afin de **promouvoir la participation des citoyens à la solidarité entre les personnes, une égalité d'accès aux soins, une égalité d'accès aux droits. Oui à leur place dans le développement durable, mariage de l'économie, du social et de l'écologie**.

> Une autre Uriopss propose de **remettre en perspective l'histoire associative** et la formidable création des années des Trente Glorieuses, car **il manque le passage du sens de l'inter-générationnel.** L'enjeu essentiel est, autrement dit, de prendre la pleine mesure de la place de jeunes, dans la société, comme dans le tissu associatif.

> Un administrateur de l'Uniopss, qui contribue au sujet de ces perspectives, souligne en conclusion qu'il ne s'agit pas, dans un contexte de crise économique, financière et sociale de colmater les aberrations de l'ancien système et de continuer le « business as usual », mais de **s'engager dans un nouveau type de développement**. Cela suppose un renouvellement des comportements vis à vis des biens matériels et de l'argent. C'est, en réalité, **tout le lien social qu'il faut repenser**. Avec, **en cette aventure humaine, un rôle « éminent » du secteur associatif, fort de ses valeurs. Mais à la condition qu'il sache se rénover …**

Janvier 2010

Contact :

Christine Chognot,
Adjointe au directeur général de l'Uniopss,
Responsable de l'animation du Conseil de prospective
et de la mission de prospective de l'Uniopss

ileomant@uniopss.asso.fr / 01-53-36-35-66